




DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/175

**OBJET : FONDS DE CONCOURS D'AIDE AUX BÂTIMENTS
DÉDIÉS À L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ - PROJET DE LA
COMMUNE D'ISLE SAINT GEORGES**

Envoyé en préfecture le 29/11/2021
Reçu en préfecture le 29/11/2021
Affiché le 
ID : 033-243301264-20211125-2021_175-DE

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 33

Nombre de Conseillers présents et représentés : 39

Quorum : 23

Date de convocation : le 19 novembre 2021

**Date d'affichage de la convocation au siège : le 19
novembre 2021**

**Le 25 novembre de l'année deux mille vingt
et un à 18h30**

à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes de Montesquieu, légalement
convoqué, s'est réuni sous la présidence de
Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	A	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	E	M. LAFFARGUE	BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	E	Mme BÉTENCOURT
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
TALABOT Martine	A		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
DABAN Mathieu	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	A	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAQUI Alain	E	M. CLAVERIE
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	E	M. CHEVALIER
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	A	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	E	Mme BOURRIER	GIRAUDEAU Isabelle	P	
AULANIER Benoist	P			AULANIER Benoist	P

Le conseil communautaire nomme Mme BOURGADE, secrétaire de séance. * P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent
Les procès-verbaux des 22 septembre et 7 octobre sont adoptés à l'unanimité.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/175

**OBJET : FONDS DE CONCOURS D'AIDE AUX BÂTIMENTS
DÉDIÉS À L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ - PROJET DE LA
COMMUNE D'ISLE SAINT GEORGES**

Envoyé en préfecture le 29/11/2021

Reçu en préfecture le 29/11/2021

Affiché le

SLOW

ID : 033-243301264-20211125-2021_175-DE

Vu l'article L. 5214-16 – V du Code Général des Collectivité Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu la délibération n°2021/173 du 25 novembre 2021 relative à l'adoption du règlement de fonds de concours pour la création et à l'aménagement de locaux commerciaux dans les centre-bourgs,

Vu la délibération n°2021/174 du 25 novembre 2021 relative au règlement général de l'attribution des fonds de concours de la collectivité,

Considérant l'avis de la Commission Développement Economique du 9 novembre 2021,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

En complémentarité avec les diverses actions engagées ou à venir en faveur du soutien au commerce, la CCM s'est dotée, au travers de sa délibération précédentes, d'un nouvel outil d'intervention pour soutenir, aux côtés des communes, le développement des commerces et de l'économie de proximité en centre-bourgs.

L'objectif du fonds de concours de la CCM est d'apporter un soutien financier aux communes pour la réalisation de projets de création ou d'aménagement de locaux commerciaux ou multi-services localisés dans les centre-bourgs.

Avec son projet de réhabilitation d'un chais communal en commerce de proximité, pour y installer l'unique épicerie multi-services « Au rendez-vous Lilais » que compte la commune. L'entreprise a par ailleurs bénéficié de l'accompagnement de la communauté de communes dans le cadre de son dispositif d'aide lors de la reprise du fonds de commerce.

La commune d'Isle Saint Georges répond à tous les critères du règlement de fonds de concours, aussi bien techniques que financiers, et sollicite une aide financière de la CCM à hauteur de 80 000€ TTC pour la réalisation des travaux de rénovation (maçonnerie, plomberie, serrurerie, menuiserie, peinture...).

Le fonds de concours de la CCM vient en complément des autres financeurs sollicités : l'Etat (DETR) à hauteur de 57 765€, la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 40 000€ et le Département de la Gironde à hauteur de 86 400€.


Enfin, l'attribution de ce fonds de concours devra faire l'objet de la passation d'une convention entre la CCM et la commune d'Isle St Georges.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/175

**OBJET : FONDS DE CONCOURS D'AIDE AUX BÂTIMENTS
DÉDIÉS À L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ - PROJET DE LA
COMMUNE D'ISLE SAINT GEORGES**

Envoyé en préfecture le 29/11/2021
Reçu en préfecture le 29/11/2021
Affiché le 
ID : 033-243301264-20211125-2021_175-DE

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - AMENAGEMENT D'UN COMMERCE DE PROXIMITE			
DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT
Travaux de réhabilitation et d'aménagement :	231 061,00 €	Aides publiques :	264 165,00 €
Maçonnerie	69 123,00 €	Etat - Dotation au titre de la Dotation aux équipements des Territoires Ruraux - (demande en cours)	57 765,00 €
Serrurerie	45 160,00 €	Département de la Gironde - Au titre du dispositif " Aide au commerce rural" (demande en cours)	86 400,00 €
Plomberie	7 200,00 €	Région Nouvelle Aquitaine - (demande en cours)	40 000,00 €
Electricité	34 387,00 €	Communauté des Communes de Montesquieu - (demande en cours)	80 000,00 €
Plâtrerie	9 340,00 €		
Menuiserie bois	42 500,00 €		
Peinture	4 958,00 €		
Carrelage	7 390,00 €		
Aléas et imprévus (5%)	11 003,00 €		
Aménagement extérieurs :	131 980,00 €	Autofinancement :	133 194,00 €
Aménagements accessibilité, sécurisation alentours dont aléas 5%	131 980,00 €		
Autres dépenses	34 318,00 €		
Maitrise d'œuvre - Réhabilitation du bâtiment	19 800,00 €		
Maitrise d'œuvre - Aménagement extérieur	14 518,00 €		
TOTAL HT	397 359,00 €	TOTAL HT	397 359,00 €

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Approuve la présente demande de fonds de concours à hauteur de 80 000€,
- Autorise Monsieur le Président à signer la convention d'attribution du fonds de concours et à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ce dispositif.

Fait à Martillac, le 25 novembre 2021

Le Président de la CCM
Bernard FATH

Document signé électroniquement






DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/175

**OBJET : FONDS DE CONCOURS D'AIDE AUX BÂTIMENTS
DÉDIÉS À L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ - PROJET DE LA
COMMUNE D'ISLE SAINT GEORGES**

Envoyé en préfecture le 29/11/2021
Reçu en préfecture le 29/11/2021
Affiché le 
ID : 033-243301264-20211125-2021_175-DE